

Une ASBL pour financer de nouvelles orgues

Une ASBL vient de naître en vue de dynamiser la culture et construire de nouvelles orgues sous l'engouement partagé d'Olivier Toussaint.

● Jean-Paul DAUVENT

Olivier Toussaint a le verbe facile, la passion communicative et même aussi un certain charisme. Pas étonnant dès lors qu'il ait rassemblé quelques bonnes têtes de Messancy pour se lancer « dans un projet un peu utopique, un peu fou ». Celui de constituer une ASBL pour construire de nouvelles orgues. Avec un budget conséquent : « Il faut compter environ 500 000 € pour obtenir l'instrument le plus construit, le plus fiable dont on ne regrettera rien », explique l'initiateur.

Alors pour financer cet objet de convoitise, l'ASBL veut défendre la culture sous toutes ses formes. Il faudra organiser des événements, publics et privés, trouver des mécènes, mettre en place des partenariats à défaut d'obtenir quelques subsides.

Avec cette église Saint-Jacques, Messancy dispose d'une belle salle de concert. Le bâtiment possède une histoire, c'est un lieu de rendez-vous des familles, alors outre les quelques manifestations religieuses paroissiales annuelles, l'association l'occupera dans le cadre d'un vaste programme d'animations culturelles de la commune. Alors avec ses associés bénévoles,



Olivier Toussaint (président), Christian Moïs (vice-président), Pierre Caprasse (trésorier), Myriam Brouwers, Marie-Thérèse Kirsch et Philippe Chauvaux.

l'ASBL propose de largement dépasser le projet initial de cet investissement important, pour organiser, en parallèle des concerts variés dans une programmation très éclectique : chorales, chants lyriques, ensembles musicaux, chœurs Gospel, concerts de piano et d'orgue. « C'est toute la région qui est concernée par ce projet et le must serait d'y introduire un orchestre symphonique », disent les administrateurs.

« C'est un créneau qui peut intéresser toute une région de 25 kilomètres à la ronde. Il y a déjà eu des concerts dans cette église, il faut se créer un nom, une réputation, inviter des instrumentistes renommés et puis dans le cadre d'une future

collaboration avec le centre culturel d'Athus, nous pourrions être complémentaires tout en donnant une seconde vie au bâtiment liturgique », espère Christian Moïs.

Et la secrétaire Marie-Thérèse Kirsch, entrevoit encore d'autres animations possibles : « Chaque orgue est véritablement une œuvre d'art aussi bien par la composition de l'instrument que par la facture qui sont uniques en fonction du site. Nous ferons d'ailleurs découvrir l'orgue au plus grand nombre à travers des visites guidées et des animations pédagogiques pour les enfants. »

Le projet est monté en plein accord avec la Commune et la fabrique de l'église. ■

L'agenda de la saison 2015-2016

Coup d'envoi de la première saison culturelle 2015/2016 à l'église de Messancy le dimanche 27 septembre à 15 h avec un concert de l'école de musique de Nadine Brasseur (Steinfort). Après la prestation des musiciens, lâcher de ballons. Entrée libre.

Quatre autres rendez-vous sont programmés : le samedi 24 octobre à 20 h avec le chœur Mélodie d'Uclée et de la Sonatine d'Arion (60 enfants), puis le dimanche 29 novembre à 15 h, la Soprano Gwendoline Spies et l'organiste titulaire Olivier Toussaint

proposeront orgue et chant avec pour programme les « plus beaux Ave Maria ».

Deux dates pour 2016 : le samedi 12 mars 2016 à 20 h avec Mathilde van de Veen (1^{er} prix du conservatoire d'Enschede/Pays-Bas) et son piano pour « Les grands standards du jazz ». Enfin, le dimanche 29 mai 2016 à 15 h, « The Knights of Gospel » (Les chevaliers du Gospel) arriveront pour un concert issu des classiques du Gospel. Tarifs : 10 € (gratuit pour les > 12 ans).

☎ 0470 89 34 63 et info@orgues-messancy.be

Une restauration à l'encontre du bon sens

Olivier Toussaint, président de l'ASBL, évoque sa passion pour l'instrument et les conditions dans lesquelles le projet est né.

● Interview : Jean-Paul DAUVENT

Olivier Toussaint. Comment est né ce projet ?

Je suis devenu organiste de la paroisse en juillet 2014. Je me suis aperçu que l'instrument installé au jubé de l'église Saint-Jacques de Messancy a beaucoup souffert. Il mérite un profond nettoyage et une restauration complète. L'orgue a été construit à la fin du XIX^e siècle par les frères Links de Namur.

Avec des restaurations pas toujours heureuses ?

Au fil des ans, les facteurs successifs ont voulu faire d'un petit instrument romantique d'une dizaine de jeux, un instrument néo-classique permettant de jouer tout le répertoire musical pour orgue quitte à faire



Olivier Toussaint est organiste de la paroisse depuis 2014.

cohabiter des registres musicalement incompatibles. Les buffets ont été inversés afin de créer un grand buffet central ; la traction pneumatique a été partiellement électrifiée et l'appel des registrations, combinaisons et accouplements de claviers a été agencé à l'encontre du bon sens. Le buffet en chêne d'origine a été prolongé d'un mètre par des panneaux de triplex et la traction

électropneumatique émet des claquements dérangeants lorsque l'organiste utilise des sonorités douces. Bref, plus que d'une restauration il faudrait envisager une reconstruction complète qui engendrerait des coûts tout aussi importants que la construction d'un instrument neuf.

Quel serait l'instrument idéal ?

Le but de l'ASBL est de récolter des fonds afin de permettre de construire un nouvel orgue qui serait disposé dans le transept en bas à droite de l'église. Je rêve d'un instrument qui posséderait une vingtaine de jeux, deux ou trois claviers.

Comment est née cette passion ?

L'orgue a un vrai côté magique. Lorsque je suis entré dans une cathédrale et que j'ai entendu jouer un morceau, je me suis dit que c'était cela que je voulais faire lorsque j'étais ma formation musicale. Mais je suis instituteur, devenu directeur d'école privée et je reste passionné par cet instrument. ■

VITE DIT

Dons et cartes pour le financement Un compte d'épargne est ouvert au nom de l'ASBL. De nouvelles orgues pour Messancy : IBAN BE 16 2998 4341 0174 - Code BIC : BPOTBEB1. Les dons versés sur ce compte d'épargne seront intégralement consacrés à la construction de l'orgue (article 31 des statuts de l'ASBL).

Des cartes d'adhérents (15 €, n° de compte BE29 0004 3181 1664) donnent droit à une visite guidée des orgues, à un tarif réduit sur les abonnements aux concerts, ainsi qu'à un bulletin d'information semestriel.

